

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2019

Date de la convocation : 27/08/19

Affiché du 05/09/19 au 05/10/19

Présents : Patrice VALENTIN, Marie-France GEERAERTS, Jean-Luc BATONNET, Dominique VANDIER, Alain ROYER, Claude BELIN, Daniel BISI, Denis TRIQUENOT, Jammes DOYEN, Nathalie FOUQUET, François PARIS, Frédérique BORDES, Nicolas PERDREAU, Patricia ROYER, Valérie MELO.

Absents excusés ayant donné procuration : Sandrine ROUSSEAU à Frédérique BORDES

Absents excusés : Maud MASCIIO, Alexandra BEDEL

Secrétaire de séance : Patricia ROYER

OUVERTURE DE LA SEANCE à 20 h 00 sous la Présidence de M. le Maire, Patrice VALENTIN.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

_ Prend connaissance du rapport annuel 2018 du service public de distribution de l'eau potable sur le prix et la qualité du service public destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est tenu à la disposition du public aux horaires d'ouverture du secrétariat et mis en ligne sur le site www.esternay.com.

M. le Maire précise que la commune n'est plus en compétence directe sur la gestion de l'eau potable mais qu'il considère que ces éléments restent une donnée à partager avec les administrés.

- Adopte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 4 juillet 2019.

_ Prend acte de 9 décisions prises dans le cadre de la délégation consentie au Maire.

_ Par délibération du 28/05/2019, le conseil municipal avait demandé à la CCSSOM d'engager une étude technique et financière pour envisager la mise en place d'un système collectif de traitement de l'eau « dure » à la source d'approvisionnement afin de neutraliser l'inconvénient d'une eau calcaire. Une suite a été donnée par la CCSSOM et une visite d'un équipement équivalent implanté dans l'Aube est programmée. Les conseillers municipaux intéressés sont invités à se joindre à M. le Maire pour ce déplacement.

_ Autorise M. le Maire à signer les nouvelles conventions à intervenir avec la CCSSOM pour le versement d'un fonds de concours et d'une participation financière au titre du transfert de charges pour les travaux de voirie et d'assainissement eaux pluviales rue Pasteur, rue des Acacias et rue de Genève dont bénéficie la commune (ajustement des montants après consultation des entreprises).

_ Division et cession de l'immeuble 4 place du Général de Gaulle : ce dossier est en cours de réflexion et d'étude avec la SCI du Grand Morin. Dans le cadre de cet aménagement, M. le Maire suggère de laisser la possibilité aux futurs acquéreurs d'accéder à leur terrain par la cour de la Mairie en créant un droit de passage avec clause d'usage. Après étude, les conseillers ont validé cette possibilité. Dès que le plan d'aménagement et de division sera finalisé, l'assemblée sera appelée à délibérer définitivement sur ce dossier.

_ Approuve l'adhésion de la CCSSOM au syndicat mixte du Bassin de l'Aubetin.

_ Valide le nouveau montant des travaux d'extension de réseau basse tension rue du Chanat, revu à la baisse ; travaux réalisés par le SIEM et mis en service.

_ Prend connaissance du schéma prévisionnel d'implantation des caméras sur le territoire de la Commune établi par le Groupement de Gendarmerie départementale de la Marne, référent sûreté ; au préalable de toute décision sur ce dossier, le conseil municipal charge M. le Maire d'engager une consultation visant à appréhender

les données techniques et financières de l'opération. S'agissant d'un projet à vocation long terme, ce dossier sera décidé après renouvellement municipal.

_ Procède dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice, à des ajustements de crédits en dépenses et recettes pour compléter les crédits des opérations en cours.

_ En regard de l'état d'avancement du dossier de construction de la nouvelle station d'épuration par la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais et des difficultés rencontrées dans la connaissance des besoins en foncier pour sa réalisation, la commune considère qu'il est plus simple de laisser gérer par la CCSSOM l'acquisition des parcelles qui lui seront nécessaire.

Emet un avis favorable à la proposition d'instaurer à compter de 2020 un prix ou autre valorisation à chacun des jeunes domiciliés dans la commune et lauréat d'un examen, diplôme ou autre d'étude supérieure. Cette réflexion devra être concrétisée pour 2020.

_ Acte de la signature d'une convention à intervenir avec le SIEM pour terrain de poste de transformation sur la parcelle AE n° 174 rue du Docteur Roux appartenant à la Commune.

_ Approuve le projet de renforcement du réseau électrique et d'effacement du réseau de télécommunication place des Tilleuls sous la maîtrise d'ouvrage du SIEM.

_ À la suite des nombreuses sollicitations des habitants Avenue Victor Hugo et rue du Docteur Roux, mettant en exergue la dangerosité de ces voies départementales en agglomération, décide d'engager une étude de sécurité routière avec les services du Département qui a une cellule pour accompagner les communes sur cette problématique. Une réunion est programmée le 4 octobre prochain et M. le Maire invite les élus intéressés à y participer.

_ Après nombreuses remarques et constat d'une vitesse excessive des véhicules rue Léon Bourgeois sur sa partie Haute, décide un contrôle de vitesse durant 1 mois avant d'engager des aménagements sur cette portion de voie.

Affaires diverses

_ Les différents travaux de branchements et raccordements pour la Halle de la Gare ont été réalisés.

_ Les travaux de mise en accessibilité de la Mairie ont encore pris du retard et doivent débiter cette semaine. Le mode de chauffage du bâtiment sera modifié et passera en énergie gaz ce qui permet une économie non seulement sur le bâtiment Hôtel de Ville mais également sur l'Espace Sportif et le logement communal par suite d'une renégociation de contrat avec Antargaz.

_ Courrier reçu du Département de la Marne au sujet de la révision de la subvention relative à la construction de la gendarmerie d'Esternay ; au regard de l'étude par France Domaines de la prochaine évaluation de la valeur locative des locaux de la gendarmerie, le Département propose de maintenir le montant de l'aide départementale à la somme calculée au moment de la construction pour cette année.

_ Félicite la Société CDPO pour l'aménagement paysager qu'elle a réalisé sur sa propriété, véritable outil d'intégration des bâtiments construits dans l'environnement. Cet aménagement de qualité profite au bien-être de tous les concitoyens et met en valeur l'entrée de ville de la Commune.

_ M. le Maire regrette que la remise en état de la zone artisanale sur l'espace lié à la zone commerciale ne soit toujours pas engagée par la Communauté de Communes Sézanne Portes de Champagne et que l'aménagement réalisé par la Société CDPO ne fasse pas « miroir ».

_ Les agriculteurs qui souhaitent travailler sur des circuits courts avancent dans leur projet et les informations sur leur besoin éventuel de surface commerciale seront transmises ultérieurement. Une réunion est organisée par la Chambre d'Agriculture le 25 septembre à destination des professionnels.

_ Par suite du décès de Madame MIHELIC Madeleine, ancienne institutrice à l'école primaire d'Esternay, dépôt en Mairie de photos des classes et des séjours à la neige.

_ M. Nicolas PERDREAU informe du problème rencontré dernièrement par les services de secours concernant la dénomination de la voie accédant à l'Espace Sportif dénommée rue du Stade. Un panneau de rue sera installé.

_ Mme Patricia ROYER demande des informations sur les conditions de la rentrée scolaire. M. Jean-Luc BATONNET informe que celle-ci s'est bien passée et apporte des précisions sur les effectifs.

_ Un nouveau principal a été nommé au Collège du Grand Morin. Une rencontre avec M. le Maire est prévue ce jeudi.

_ La Journée Européenne du Patrimoine sera organisée à Esternay avec la visite de 4 lavoirs.

_ M. le Maire informe que la commune d'Esternay subit les contraintes de l'Office de Tourisme de Sézanne et que celui-ci ne tient pas ses engagements de départ concernant l'ouverture du bureau d'Esternay.

_ La Mise en place de la Fête du Livre qui aura lieu les 5 et 6 octobre est en cours.

_ M. le Maire rappelle la tenue d'une réunion publique portant sur les projets (Halle – Mairie – aménagement de la place du Général de Gaulle ...) vendredi 6 septembre à partir de 18 h 00 à la Maison du Temps Libre.

_ Remise aux élus d'une plaquette qui sera intégrée dans la Robinette distribuée en octobre : *Consigne sur les bouteilles en plastique : quel impact pour les collectivités ?* ce document alerte sur la fausse bonne idée de mise en place de consigne sur les bouteilles plastique par la grande distribution.

_ La journée de la Semaine Bleue aura lieu à Esternay le lundi 7 octobre.

_ Communication sur le projet du Gouvernement de mettre en place des Maisons France Services (1 par canton), ce qui pourrait bénéficier à la transformation de la Maison de Services au Public (MSAP) portée et assurée par la Poste d'Esternay.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 h 30.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Patrice VALENTIN

Vu le secrétaire de séance

le Maire



PATRICE VALENTIN

Ce document a été signé électroniquement.
sous sa forme originale le 05/09/2019 à 15:25:22
Référence : 5c9ef4cece3c778da1cbf55d535466ef3fc947f

